

# Tennis club Hauterive

## Règlement d'utilisation des courts

La réservation d'un court peut se faire de deux manières.

Le court NO.2 peut être réservé d'avance dès 07h00 pour la journée en cours.

Le court No.1 ne peut pas être réservé d'avance. S'il est libre on joue. S'il ne l'est pas on met le badge juste à la suite et on attend son tour.

Plus précisément :

### **Utilisation du court numéro deux.**

La personne qui désire réserver ce court peut le faire en venant sur place. Elle peut réserver en apposant le badge à l'heure qu'elle désire jouer. Cette réservation ne peut pas se faire avant 07h.

### **Utilisation du court numéro un.**

Si le court est libre on joue directement. S'il ne l'est pas on peut mettre le badge en queue de réservation c'est à dire juste derrière la dernière réservation (donc sans créer de trous dans la suite de réservation).

Pour éviter tout malentendu tout badge trouvé en réservation du court No.1 sur le tableau, (alors que personne ne joue pendant cette période réservée) doit être remis à sa place car il peut s'agir d'un badge n'ayant pas été remis à sa place le jour précédent.

Il n'est pas permis de pré réserver le court No.1 alors que personne n'y joue.

### **Principes à respecter.**

En cas de jeu en double, seuls deux badges doivent être apposés au tableau de réservation. Les deux autres peuvent être utilisés à la réservation de la période suivante, si les quatre personnes désirent jouer durant deux périodes de suite.

Les périodes de jeu sont des laps de temps fixes pré imprimés sur le tableau de réservation. Si les conditions le permettent (si le court est libre) on peut commencer la période réservée 30 min avant le début de la réservation.

Après le jeu les badges doivent être remis à leur place.

Les personnes quittant les lieux en dernier ont l'obligation de s'assurer :

--de la fermeture des portes menant au court et aux vestiaires

--de l'extinction des projecteurs et des lumières aux vestiaires

Le mercredi après - midi, jusqu'à 17h30, les juniors (moins de 15 ans) ont priorité.

Les juniors ne peuvent jouer ni après 17h30 trente ni le samedi dimanche ou les jours fériés (sauf si le court est libre ou exceptionnellement avec une personne adulte).

Les juniors (plus de 15 ans) ont même priorité que les adultes.

Lors des périodes de cours de tennis un court est réservé à cet effet dès 18h00.

Lors des rencontres interclubs, les deux courts sont réservés à cet effet.

Les invitations auront caractère très exceptionnel et se feront en dehors des heures de pointes.

Le jeu après vingt-deux heures est interdit.

**Suggestion extra réglementaire:**

Dans le but d'une intégration aussi harmonieuse que possible, nous invitons les joueurs expérimentés de se manifester auprès des juniors, des membres débutants et des nouveaux membres pour leur offrir quelques échanges de balle.

Ce règlement remplace et annule tout les précédents.

Hauterive janvier 2016

Pour le comité  
Patrick Girard, Président